

ET SI LE CREUSOT AVAIT RACHETÉ BACCARAT ?

André Laffly

Qui se souvient encore que la manufacture de cristaux, dite de Montcenis, était au début du 19^e siècle le centre de l'innovation et de la création française ? Retour donc sur l'histoire à la fois passionnante et dramatique de la cristallerie du Creusot⁽¹⁾.

LA CRISTALLERIE DE LA REINE

Situons le contexte : en 1782 autour de Louis XVI, Necker, Calonne et notre voisin Vergennes

sont aux affaires. L'Angleterre domine le monde industriel et commercial. Réduire notre dépendance est un objectif national notamment dans deux domaines



1. Vue de la Manufacture des cristaux de la Reine, 1787

(tableau de Fels, vers 1905, décorant la salle à manger du château de la Verrerie). © CUCM-Service écomusée, cliché D. Busseuil

particuliers, la production de fonte au « charbon de terre » et la fabrication du cristal.

C'est en ce sens que François Joly de Fleury, Contrôleur des Finances, sera à l'initiative de la création d'une cristallerie au domaine de Saint-Cloud sous la protection de Louis-Philippe d'Orléans propriétaire des lieux ; s'est joint à cette entreprise le duc de Guines, ancien ambassadeur à Londres. C'est donc au bord de la Seine, en 1782, qu'est créée la manufacture de cristaux dont les maîtres d'œuvre sont Philippe Charles Lambert qui possède une certaine expérience en la matière, et Barthélémy Boyer intendant du duc de Guines et originaire d'Autun ; leur procédé de fabrication du cristal est homologué en décembre 1782 par l'Académie des Sciences.

Le 24 octobre 1784 Saint-Cloud passe dans le domaine royal. Marie-Antoinette accorde sa protection à la manufacture et participe pour 50 000 Francs sur sa cassette personnelle. Ainsi est née à Saint-Cloud la cristallerie de la Reine. Une société de gestion Lambert et Boyer est créée le 18 octobre 1785. Déjà surviennent les premières difficultés : faute de disposer de personnel qualifié, on a dû exfiltrer des souffleurs et des tailleurs anglais mais l'opération tourna vite au fiasco. De plus le coût élevé du charbon obérait la rentabilité de la cristallerie. Barthélémy Boyer savait qu'au Creusot François Delachaize avait exploité au hameau de la Charbonnière un « charbon de terre » de qualité. Décision fut donc prise de transférer à « Montceny en Bourgogne » la cristallerie de la Reine. L'acte fondateur c'est la délibération du 10 novembre 1786 qui englobe la manufacture de cristaux dans l'ensemble des établissements (fonderies du Creusot et d'Indret, mine de charbon, sites du Mesvrin et de Bouvier à Saint-Sernin-du-Bois) et qui précise les rôles de chacun, Ignace de Wendel étant le directeur général. Entre-temps l'architecte Barthélémy Jeanson a construit les deux fours coniques et les bâtiments



2. Inclusion de céramique dans un verre en cristal. Collection particulière

nécessaires ; Lambert et Boyer se retrouvent quant à eux directeurs « intéressés » de la cristallerie qu'ils avaient créée.

Tardivement, un arrêt du Conseil du Roi du 18 février 1787 validera le transfert, mais déjà 148 souffleurs, tailleurs et graveurs y travaillent selon le dénombrement de janvier 1787. Des dissensions apparaissent très vite. Un certain Jean-Henry de Gazeran - l'homme de Wendel ? - est chargé du contrôle des productions avant qu'il ne prenne l'ascendant sur Boyer et Lambert. Leurs parts sont rachetées ainsi que leurs procédés de fabrication. De Gazeran dirigera la cristallerie - déclassée en simple verrerie en 1792 - jusqu'en 1795.

Survient alors ce qui aurait pu être une opportunité considérable pour le Creusot : en juin 1786 le propriétaire de la cristallerie de Saint-Louis, François de Lassale, sollicite du pouvoir royal l'autorisation de transférer son établissement au Creusot se rapprochant ainsi de la mine de la Charbonnière. Refus de Louis XVI. On imagine volontiers l'impact économique, en cas de réponse favorable : le Creusot serait devenu un haut-lieu du cristal dans le paysage français. Et qui peut dire ce qui se serait passé, dix ans plus tard lors de la faillite de la cristallerie de Baccarat avant son rachat par Aimé-Gabriel d'Artigues ?

SÉCURISER LES APPROVISIONNEMENTS

Si la mine de la Charbonnière assurait par convention et de façon pérenne la fourniture de



3. Médaille en cristal à bord taillé avec inclusion de céramique présentant le profil de Louis XVIII. Production probable vers 1820. © CUCM-Service écomusée, cliché D. Busseuil

combustible, il n'en était pas de même pour la potasse, le sable ou l'oxyde de plomb qui entrent dans la fabrication du cristal.

Au départ, on exploite le sable localement (d'où la rue de la Sablière au Creusot⁽²⁾) mais rapidement on a recours au sable blanc de Fontainebleau livré par voie d'eau jusqu'à Comentry. La potasse était importée d'Amérique et le minium dérivé du plomb provenait d'Angleterre ou d'Espagne. Mais les incertitudes révolutionnaires puis les guerres napoléoniennes obligèrent à chercher d'autres sources d'approvisionnement ; un temps la potasse fut remplacée par du marc de raisin (cent tonneaux réquisitionnés par le représentant de la Convention à Autun en 1794). L'oxyde de plomb des mines de Saint-Prix et de Rigny sur Arroux (Saône-et-Loire) fut exploité à partir de 1805 par Benjamin Ladouèpe-Dufougères.

JACQUES CHAPET POUR RELANCER LA CRISTALLERIE

La période révolutionnaire ne se prêtait guère au commerce du cristal. En 1792 la cristallerie de la Reine est déclassée en simple

verrerie. En 1794 elle n'est pas incluse dans la réquisition des établissements (mine et fonderie) par la Convention. L'année suivante verra l'arrivée à la direction de la cristallerie du père Jacques Chapet, oratorien laïc, enseignant à Autun et de surcroît chimiste de formation. S'engage alors une période de recherches et d'innovations diverses qui feront de la manufacture une référence dans le monde du cristal.

Cependant pour de multiples raisons, les établissements du Creusot rencontrent d'énormes difficultés financières et en 1802, les administrateurs - Bureau, Mollerat, Chardon notamment - lassés de puiser dans leurs fonds propres pour assurer le maintien de l'activité, décident d'affermir la fonderie, la mine, les annexes de Mesvrin et de Bouvier ainsi que la cristallerie. Cette dernière sera louée à bail pour 9 ans moyennant un loyer annuel de 50 000 francs à Xavier Veytard avec la caution de son parent Benjamin Ladouèpe-Dufougères.

Le patient travail de recherche de Chapet porte déjà ses fruits : à l'Exposition des produits de l'Industrie de l'An X (1802), « le Creusot présente une nouvelle



4. Palais de l'Élysée : vestibule d'honneur. Lustre sur le modèle de ceux réalisés pour l'Empereur au château de Saint-Cloud, et candélabres en cristal de Montcenis

composition imitant le jaspe qui est d'un bel effet lorsqu'elle est façonnée en vase ». C'était la présentation officielle des opalines du Creusot aux coloris délicats créés par Chapet : le blanc laiteux, le turquoise (oxyde de cuivre), le jaune topaze (sulfure d'antimoine), le rose hortensia au cœur de pigeon (pourpre de Cassius, sels d'or) et l'émeraude (oxyde de chrome). Certains de ces coloris extrêmement difficiles à fixer ont purement et simplement disparu avec la fermeture de la cristallerie en 1832. Mais la réputation subsiste ainsi dans le récent ouvrage *Opalines* de Christine Vincendeau : « D'une grande qualité et d'un poids supérieur à ceux des autres cristalleries, le cristal d'opale fabriqué par la manufacture des cristaux du Creusot semble le plus beau cristal opalin jamais réalisé ». Quel bel hommage à Jacques Chapet !

En 1805 Xavier Veytard, tenu de solder des retards de paiement, est amené à faire jouer la caution prévue dans le contrat. Ladouèpe-Dufougerais décide alors de s'investir directement dans la gestion de la cristallerie. Avec Chapet ils conjugueront leurs efforts et les résultats ne tarderont guère.

1806, L'ANNÉE DE LA CONSÉCRATION

Au cours de ces premières années l'activité de la manufacture se décline dans des productions à vocation domestique d'une très grande variété : services de table, aiguères, confituriers, drageoirs, carafes ou flacons à parfum par exemple. On s'essaya aussi dans la lustrerie ou dans des objets religieux, ciboires ou crucifix en cristal. Enfin les recherches de Jacques Chapet ont permis de perfectionner la fabrication du *flint-glass*, le verre optique (lentilles de l'Observatoire de Paris). C'est encore lui qui, le premier, eut l'idée de décorer les bouchons des carafes et des divers flacons du même motif gravé que sur l'objet lui-même. C'est toujours le père Chapet qui affina le cristal d'opale d'une telle minceur qu'on l'appela « bulle de savon ». C'est en toute logique que le jury de l'Exposition des produits de l'Industrie de 1806 attribua à la cristallerie une médaille d'or corroborée par les appréciations flatteuses du Journal des débats : « Enfin l'art du cristal [...] est de l'aveu de tous les étrangers parvenu dans la manufacture de Montcenis à un point de perfection que les Anglais sont loin d'avoir atteint » En juillet - dis-

inction suprême - l'impératrice Joséphine accordait à la cristallerie le titre envié de « Manufacture impériale et royale ».

Cette période florissante sera aussi celle de Benjamin Ladouèpe-Dufougerais dont l'entregent fera merveille au service de la cristallerie. Lustrier de Napoléon dans le cadre d'un partage des tâches bien défini avec le bronzier Jean-François Chaumont, il fournira en lustres monumentaux tous les palais-résidences de l'Empereur : Fontainebleau, Trianon, Compiègne, Malmaison. Dans une première étape de recherche, c'est plus de cent lustres authentifiés « Montcenis » qui ont été localisés grâce aux archives du Mobilier ou du Garde-meuble national. Ils peuvent être reconnus sous trois modèles différents : à cercle, à temple ou de type montgolffière. Ces lustres à 24, 36 et même 50 lumières atteignent des dimensions impressionnantes de l'ordre de 2 mètres de haut pour 1,60 mètre de diamètre.

C'est encore à cette période que Jacques Chapet s'essaya avec succès à la technique des incrustations ou inclusions de minuscules sujets en émail ou en faïence dans divers objets de

cristal, gobelets ou flacons à sel par exemple. Les motifs inclus dans le cristal pouvaient aller d'une fleur de pensée au buste de Napoléon voire à un insigne de la Légion d'Honneur. Il est fréquent de retrouver dans les enchères parisiennes certaines pièces identifiées « Montcenis » portant même parfois le nom du graveur. Une telle renommée ne pouvait laisser indifférent ce jeune homme de dix-huit ans qui bientôt écrirait Le Lac ou Graziella, Alphonse de Lamartine, qui relate ainsi son voyage : « Nous avons fait cette course à cheval par un assez beau temps. Nous y sommes demeurés deux jours entiers [...] j'ai rapporté d'assez beaux gobelets et de fort jolies bagues en cristal. » Et c'est précisément à cette période que la verrerie Sainte-Anne à Baccarat est déclarée en faillite et que se présentait une opportunité de rachat. Mais au Creusot les difficultés financières de la fonderie - dont dépendait la cristallerie - étaient telles que les administrateurs avaient d'autres préoccupations. Ajoutons que Benjamin Ladouèpe-Dufougerais se projetait déjà vers une carrière politique et n'entendait pas renouveler son bail. Seconde opportunité manquée !

LA MANUFACTURE SUR SA LANCÉE

Le bail de Benjamin Ladouèpe-Dufougerais s'achevait donc en 1811. Henri-Marie-François Chagot second fils de Jean-François Chagot actionnaire des établissements du Creusot, le reprit à son compte avec la caution de son père. Il avait 22 ans. L'année suivante Jacques Chapet quittait à son tour la direction de la manufacture pour se retirer dans l'Yonne. Le sort de la cristallerie reste toutefois étroitement lié à celui de la fonderie dont les finances sont exsangues. L'ensemble du site est mis en vente en 1814. Faute d'acquéreur, l'adjudication ne sera prononcée par le tribunal que le 8 août 1818 au bénéfice du principal créancier Jean-François Chagot. L'année 1819 sera particulièrement bénéfique pour la manufacture de cristaux dont les

productions font l'admiration du public lors de l'Exposition des travaux de l'Industrie. Y sont présentés les deux candélabres de cristal de 14 pieds de haut, à 16 lumières, en bronze doré et marbre griotte d'Italie qui ornent aujourd'hui le vestibule d'honneur du palais de l'Élysée. Autres pièces remarquables, un plateau de cristal de 22 pouces (55 cm) mais aussi une série d'incrustations de toute beauté qui seront d'ailleurs le sujet d'un début de polémique : Etienne de Jouy, chroniqueur parisien, en attribua tout le mérite au chevalier Boudon de Saint-Amans qui collabora un temps avec la cristallerie du Creusot. Il a fallu que Prosper Mérimée lui-même, inspecteur des Monuments historiques, rappelle la part prépondérante prise dix ans plus tôt par le père Chapet dans la mise au point de cette technique des incrustations.

C'est aussi en 1819 qu'Henri Chagot importa d'Angleterre un brevet de tour vertical mû par une machine à feu, plaçant ainsi la manufacture à la pointe du progrès technique ; les ateliers étaient alors équipés de 300 tours traditionnels et de 18 tours « à l'anglaise ». En 1821 les perspectives restent résolument optimistes, pour preuve cette affiche apposée en mairie d'Autun proposant à d'éventuels candidats-apprentis graveurs un véritable statut. Cette même année, un ouvrier souffleur de Baccarat va révolutionner la profession en inventant la technique du cristal moulé qui permet d'abaisser sensiblement les coûts. La demande s'accroît fortement et au Creusot la production de cristal passe ainsi de 45 tonnes en 1813 à 216 tonnes en 1818 et...540 tonnes en 1829. En 1827 la cristallerie compte 320 ouvriers.

Entre-temps Jean-François Chagot avait tenu à associer ses enfants dans le cadre de la société « Chagot frères et Cie » créée le 29 janvier 1823. Mais il décédait l'année suivante et le pacte familial n'allait pas résister plus de deux années aux intérêts divergents et aux ambitions personnelles. La mine et la fonderie étaient reprises dès janvier 1826

par Manby et Wilson. Les jours de la cristallerie étaient désormais comptés. Des décisions erratiques comme sa fermeture pendant six mois, de février à octobre 1831, hypothèquent la poursuite de l'activité et la vente est alors envisagée ; en fait, c'est une véritable OPA qui est lancée par Saint-Louis et Baccarat. Le compromis de vente est signé le 18 juillet 1832 par la famille Chagot avec des clauses draconiennes : rachat pour 120 000 F

de la manufacture estimée quelques années auparavant à 700 000 F; fermeture définitive au 1^{er} novembre 1832 avec interdiction d'y fondre à nouveau du cristal avant 50 ans.

On n'allait plus parler qu'au passé de la manufacture impériale et royale de Montcenis, sise au Creusot.

NOTES

1. Les informations contenues dans cet article font référence à l'ouvrage que l'auteur a récemment publié, *Le pays du Creusot d'une révolution à l'autre 1800-1850*, et dont nous donnons le compte-rendu dans la rubrique *Bibliothèque* de ce numéro. (NdR)
2. Aujourd'hui rues Marcel-Semhat et Edith-Cavell au Creusot ; la sablière se trouvait au point bas de cette dernière rue (NdR).
3. Vincendeau Christine, *Les opalines*, Editions de l'Amateur, 1998.

Remerciements à Michèle Badia, documentaliste à l'écomusée du Creusot.



5. Lustre à 18 lumières en cristal et bronze doré. Vers 1810.